

aux négociations antérieures sur la dette. Nous serions heureux que la C.C.E.I. arrive à un consensus général sur l'idée qu'une adhésion aux mêmes principes, appuyée par des arrangements meilleurs et renforcés, fournirait la meilleure garantie d'obtenir une action internationale positive devant ce genre de difficultés.

Depuis longtemps déjà, la faiblesse de l'infrastructure du continent africain est une source de préoccupation et les efforts ont été centrés sur son développement. Pendant cette conférence, nous sommes convenus de faire un effort plus systématique pour coordonner nos démarches et trouver de nouvelles approches à ce problème. En 1977-1978, le Canada entend consacrer 140 millions de dollars aux projets ayant pour objectif l'infrastructure africaine, notamment dans le secteur des transports et dans celui des communications. Cette somme ne comprend pas les montants substantiels affectés à l'agriculture et au développement rural. Le Canada souscrit à l'idée d'une décennie consacrée aux transports et aux communications en Afrique. La décennie aurait pour but de satisfaire les besoins immenses que connaît l'Afrique en matière d'infrastructure.

C'est peut-être le dernier jalon que j'ai noté qui revêt le plus d'importance. Il a été la raison d'être de cette conférence. En effet, pour la première fois, la question de l'énergie a pris la place qui lui revient dans le dialogue international sur les grandes questions économiques.

Nous pouvons déjà nous montrer satisfaits des résultats accomplis jusqu'à présent par la C.C.E.I. soit:

- a) une meilleure compréhension de la nature du défi énergétique;
- b) une entente sur la nécessité d'amorcer et d'intensifier les efforts en vue de trouver des sources énergétiques de rechange;
- c) une entente sur la nécessité de coopérer afin d'éviter des perturbations économiques inutiles;
- d) la reconnaissance du fait qu'un accroissement des apports de capitaux consentis par des institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale, faciliterait la mise en valeur de la capacité énergétique des pays moins développés importateurs de pétrole. J'ajouterai que le Canada versera sa pleine quote-part à toute augmentation du capital de la BIRD à cet effet.

Au cours de la C.C.E.I., j'ai constaté avec plaisir que dans les marchés du pétrole les parties prenaient davantage conscience de la nécessité de se faire mutuellement confiance. Toutefois, il reste beaucoup à faire si on veut éviter de sérieux bouleversements économiques dans les décennies qui viennent. C'est pour cette raison qu'on a proposé la création d'une institution pour poursuivre le dialogue sur l'énergie après la fin des travaux de la C.C.E.I. Je souscris de tout coeur à cette initiative car elle profitera au bien-être économique mondial.

Tels sont les jalons que la C.C.E.I. peut déjà qualifier de réalisations importantes. Ces